

**SEMINAIRE
ANNUEL
DE RECHERCHE**
IRMC-GERM
Rabat

Savoir économique et interdisciplinarité

Deuxième séance
15 avril 1995

Todd GITLIN

Les relations entre économie politique et culture : l'exemple des produits médiatiques.

Le mode d'organisation et de fonctionnement de l'industrie télévisuelle nord-américaine illustre les limites de la notion d'*industrie culturelle* ou, du moins, du type de rationalité économique mis en oeuvre par les décideurs dans ce secteur d'activité.

Les critères de maximisation des profits semblent dominer le processus de production des programmes diffusés aux heures de grande écoute (*prime time*) sur les trois principales chaînes de télévision des Etats-Unis (NBC, CBS et ABC). En fait, force est de constater qu'ils se traduisent par une faible aptitude à réduire les incertitudes.

Les producteurs de programmes (studios et compagnies de production) seraient, à leurs propres yeux, des entrepreneurs comme les autres. Pour déterminer et justifier le choix des émissions, des cadres et des procédures de production, ils invoquent les critères du management. Sans doute, procèdent-ils à des tests et à des mesures. Mais ce dispositif réputé scientifique s'avère d'autant plus coûteux qu'il se solde par un faible taux de réussite des émissions.

Jusqu'aux années 1980, les trois grandes chaînes - qui contrôlent nombre de stations locales de télévision - réalisaient des profits importants du fait de l'absence de concurrence. Désormais, elles doivent faire face à la diffusion par satellite et par câble (65% des foyers nord-américains sont reliés au câble). Mais cette concurrence s'exerce dans le cadre d'un même type de production caractérisé par le conservatisme dans le choix des thèmes et des formes : reprise des mêmes genres d'émission, imitation des personnages et des arguments d'émissions ayant connu le succès.

Cette industrie est en crise alors même que le contenu de l'ensemble de la production est dominé par des traits indissociables d'une culture nord-américaine plus ancienne, dont on pourrait trouver trace dans les observations de TOCQUEVILLE. La télévision, en effet, ne «vend» pas simplement des produits comme les autres mais aussi une manière d'être, de s'habiller, de parler. Elle véhicule tout autant des valeurs matérialistes qu'une forme d'irrespect vis-à-vis de toute autorité. La polysémie des messages ainsi diffusés permet de toucher un public nord-américain très varié et, au-delà, les téléspectateurs du Monde entier.

C'est dire que l'organisation des chaînes de télévision et des grandes entreprises de production dépend non seulement d'une culture professionnelle partagée par les différents intervenants mais également d'un cadre culturel partagé avec leur public. En se pensant comme industrie, la production télévisuelle méconnaît cette dimension culturelle inhérente à son objet et, partant, se prive des moyens de maîtriser les processus.
(notes de séance)

Professeur de sociologie et Directeur du programme d'étude sur la communication à l'Université de Californie à Berkeley, Todd GITLIN édite la revue Critical Mass communications. En rapport avec le thème du séminaire, il a notamment publié The Whole World is Watching.- University of California Press, 1980 et Inside Prime Time.- Pantheon 1983 ; réed. Rutledge, 1994.

Troisième séance
20 mai 1995

Jean-Yves GRENIER

L'histoire économique : un terrain de rencontre entre recherche historique et recherche économique ?

Jean-Yves GRENIER, chercheur au CNRS, est rattaché au Centre de Recherches Historiques (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Il dirige la rédaction de la revue *Annales, Histoire Science Sociale*.

SEMINAIRE
ITAAUT - IRMC
Tunis (*Dar Lasram*)

Planification Spatiale : Enjeux et Méthodes

Deuxième séance
15 mars 1995

Jellal ABDELKAFI, fondateur de l'Atelier d'Urbanisme de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis, est urbaniste.

L'état de la planification spatiale en Tunisie

L'avènement en Tunisie, au cours de l'année 1994, d'un Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme constitue l'étape la plus récente d'un long processus d'élaboration du droit de l'urbanisme et des institutions chargées de produire la ville. Toutefois, l'analyse de la dynamique qui a conduit depuis le milieu du XIXème siècle cette évolution institutionnelle et juridique, de même que le contexte actuel d'intensification des problèmes d'urbanisation, laissent à penser qu'il ne s'agit que d'une construction transitoire avant la mise en place d'un code conçu pour faire face à une nouvelle génération de conflits urbains.

L'introduction des notions de planification urbaine et d'espace public date de l'époque de la Régence de Tunis et correspond à un véritable changement de nature en matière de gestion urbaine. A partir de 1881, cette gestion s'est directement inspirée du modèle juridique français tout en prévoyant des aménagements en fonction des spécificités socio-culturelles locales. La mise en oeuvre quasi-simultanée durant l'ère du Protectorat des lois et des institutions créées en France a, de la sorte, doté la Tunisie de techniques nouvelles, d'un cadre administratif centralisé et de personnels très compétents.

L'héritage en la matière, qui ne peut être résumé à un ensemble de techniques et à des concepts tels que la politique de l'habitat ou la planification spatiale, intègre, en vérité, le jeu institutionnel organisant les conflits de prérogatives entre les différentes forces administratives, techniques et politiques impliquées dans les opérations d'aménagement du territoire et de gestion urbaine. Les traces des batailles engagées autrefois se retrouvent, par exemple, dans la création du District de Tunis (1972) et, dernièrement, dans la définition du Code d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme.

Aujourd'hui, alors que se poursuivent ces mouvements de bascule par lesquels se retrouve dissocié ce qui avait été associé, les dispositions juridiques et institutionnelles en matière d'urbanisme apparaissent insuffisamment adaptées à la gravité des problèmes liés à l'urbanisation accélérée, et notamment peu efficaces face au déchaînement des opérations de spéculation foncière dont le règlement exige des arbitrages mettant en jeu la légitimité de l'Etat.

(notes de séance)

Troisième séance
26 avril 1995

Gérard BLANC

Images de la planification spatiale produites et diffusées par les corps professionnels

Gérard BLANC, Directeur Général de l'Agence d'Urbanisme du Grand Lyon depuis 1989, intervient, dès les années soixante-dix en France et dans le monde, dans le cadre d'expertises sur le développement urbain, la planification stratégique et l'ingénierie institutionnelle.

**RENCONTRE
DE CHERCHEURS**
IRMC-Tunis
2 mai 1995

Pierre JUDET

Du Tiers Monde aux nouveaux pays industrialisés et émergents. Histoire d'une démarche - 1957-1995 -

Pierre JUDET, Economiste, Professeur émérite, a dirigé, de 1983 à 1988, l'Institut de Recherche Economique et de Planification du Développement (IREP-Développement) rattaché à l'Université de Grenoble. Ses travaux portent principalement sur les problèmes de développement industriel (sidérurgie, textile, transfert et maîtrise des technologies...). Il est notamment l'auteur de : *Les nouveaux pays industriels*. - Paris : Editions Ouvrières, 1986 (Economie et Humanisme).